

ALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Brussels, April 1974

Three-year action programme on scientific and
technical information

From 1975 onwards, the management, at European level, of the information resources available in the scientific, technical and social fields will enter a new and particularly active phase. Pursuant to the Council's intentions as expressed in the resolutions of June 1971 and January 1974, and to the task assigned by the Commission to the Directorate-General for Scientific and Technical Information and Information Management, this Directorate-General has drawn up a three-year action programme which has been approved by the national experts in the Committee on Scientific and Technical Information and Documentation (CSTID) set up by the Council.

This programme aims to guarantee access to information on identical conditions for utilisers in the Community, while guaranteeing overall yet flexible coordination. It follows the three main guidelines drawn up by the Council of Ministers, and is designed to:

- Ensure the accelerated implementation of the sectoral systems being set up or studied to cover the fields of nuclear energy, metallurgy, agriculture, bio-medicine, education, energy, modern means of transport, food etc...
- Gradually establish the European information and documentation network. This means completing a number of preliminary studies covering, among other things, the requirements and the appropriate hardware and software specifications for a communications network, the problems of managing such a network and the conversion of existing systems for connection to it.
- Stimulate the development of modern information transfer techniques and find solutions to specifically European problems, e.g. the language problem, train specialists, educate users and launch studies on problems involving advanced techniques.

Most of these actions, for example the europeanisation of existing systems, will be financed by incitement and support credits. In other cases, study and development contracts will be concluded with companies and institutes in the member states.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

**INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO**

**NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE**

Bruxelles, avril 1974.

**PLAN D'ACTION DE TROIS ANS EN MATIERE
D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

La gestion, au niveau européen, des ressources en matière d'information scientifique, technique et sociale, entrera à partir de 1975 dans une phase nouvelle particulièrement active. Comme suite aux intentions du Conseil exprimées dans les résolutions de juin 1971 et janvier 1974, comme suite également au mandat confié par la Commission à la Direction générale "Information Scientifique et Technique et Gestion de l'Information" en juillet 1973, cette Direction générale a élaboré un plan d'action de trois ans qui a reçu un avis favorable des experts nationaux du Comité pour l'Information et la Documentation Scientifiques et Techniques (CIDST) créé par le Conseil.

Ce plan, dont l'objectif est, tout en assurant une coordination globale mais souple, de garantir l'accès à l'information à des conditions identiques pour tous les utilisateurs de la Communauté, s'articule sur les trois orientations principales définies par le Conseil des Ministres, il tend à :

- Assurer la mise en oeuvre accélérée de systemes sectoriels en cours d'élaboration ou à l'étude couvrant les domaines de l'énergie nucléaire, de la métallurgie, de l'agriculture, de la bio-médecine, de l'éducation, de l'énergie, des moyens de transport modernes, de l'alimentation, etc...
- Planter progressivement le réseau européen d'information et de documentation. Il s'agit de mener à bien un certain nombre d'études préliminaires couvrant, notamment, les besoins, les spécifications du hardware et du software appropriés à un réseau de communication, les problèmes de gestion d'un tel réseau, la conversion des systèmes existants en vue de leur branchement sur le réseau.
- Stimuler le développement des techniques modernes de transfert de l'information et trouver des solutions à des problèmes spécifiquement européens, par exemple celui des langues, former les spécialistes et éduquer les usagers et lancer des études sur des problèmes mettant en jeu des techniques avancées.

Dans la plupart des cas, ces actions seront menées au moyen de crédits d'incitation et de soutien, par exemple pour l'eupéanisation des systèmes existants ; dans d'autres cas, on fera appel à des contrats d'études et de développement à conclure avec des firmes et institutions des Pays membres.